



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Directeurs d'école

Question écrite n° 50914

Texte de la question

M. Michel Cartaud interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les modalités d'application du plan de revalorisation de la fonction de directeur d'école. Adopté en octobre 1996 après un long conflit, ce plan comprenait un certain nombre de mesures substantielles améliorant, conformément aux attentes des intéressés, les conditions d'exercice de la fonction de directeur d'école. Il lui demande des précisions sur le calendrier d'application de la première phase de ce plan ainsi que sur les négociations de la deuxième phase d'amélioration des conditions d'exercice qu'il avait annoncées en octobre 1996.

Données clés

Auteur : [M. Cartaud Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50914

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1988